



Hauptausgabe

20 minutes Lausanne
1001 Lausanne
021/ 621 87 87
<https://www.20min.ch/ro/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 102'681
Parution: 5x/semaine



Page: 2
Surface: 9'715 mm²

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 77907707
Coupage Page: 1/1



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

À qui incombe le traçage?

SUISSE ROMANDE Une menace commune, différentes réponses. Avec l'apparition de foyers de coronavirus dans des clubs romands cette semaine, la question du traçage de la clientèle se pose. À qui incombe la responsabilité d'appeler les clients d'un lieu festif où des cas de Covid-19 sont apparus? Dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, les services des

médecins cantonaux sont seuls compétents pour cela. «Nous avons engagé du personnel», indique Esther Waeber-Kalbermatten, ministre valaisanne de la Santé. Genève agit au cas par cas. Un club peut être amené à contacter lui-même ses clients. «Nous pouvons le faire. Nous pouvons aussi fermer temporairement un lieu qui n'aurait pas envie de se donner les

moyens de le faire», indique Laurent Paoliello, porte-parole du Département de la santé. Mais «ce qui est adéquat aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain. Nous prendrons des mesures plus restrictives si les chiffres augmentent.» -LFE

Les services de santé cantonaux sont souvent seuls habilités à contacter les clients des clubs.



ISTOCK